

# Décider d'habiter Autrement

Programme d'habitat participatif porté par la Ville d'Annemasse.

## Qu'est-ce qu'un habitat participatif ?

Dans un habitat participatif, on permet aux gens de prendre leur vie en main, on réfléchit aux espaces communs, à la manière dont les habitants peuvent se rencontrer. On active la conscience citoyenne de chacun.

Les membres d'un habitat participatif ne cherchent pas seulement à trouver un logement, ils cherchent autre chose, une autre manière de vivre. Ils se préoccupent de ce qui se passe dans leur quartier et veulent avoir leur mot à dire.

C'est cette dynamique qu'a souhaité mettre en place la Ville d'Annemasse en lançant ce projet d'habitat participatif aux portes du futur quartier de Château Rouge en impliquant très tôt les habitants .

## « Faire société » dans notre ville est bien à la convergence de ces 4 enjeux :

- › La PARTICIPATION CITOYENNE dans la capacité des habitants à mener collectivement un projet pour vivre ensemble et s'impliquer dans la conception, la construction et la gestion de leur habitat.
- › L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE car cette démarche participative se situe résolument entre le logement social public et la promotion immobilière privée.
- › Le droit au logement pour tous et donc accessible au plus grand nombre.
- › L'enjeu urbain dans notre manière de fabriquer collectivement notre territoire et notre urbanité commune.

A ce jour, 8 ménages encadrés par le [collectif CAHP](#), collectif pour l'accompagnement de l'habitat participatif, se sont constitués en association.

Les habitants de TERRANGA, un terme qui signifie hospitalité :

« Une famille qui revenait d'un voyage au Sénégal nous a proposé ce terme qui signifie hospitalité, c'est une allusion à la chaleur de l'accueil. Ça correspondait complètement à nos valeurs et en plus ça sonnait bien. Nous avons donc décidé de nous appeler les habitants de Terranga, confie la secrétaire de l'association.

Une promesse de bail à construction a été signée en début d'année avec la collectivité et pour 99 ans dans le but de construire un collectif d'habitation dans une démarche éco-responsable, intergénérationnelle et solidaire. 17 logements dont 3 locatifs sociaux type PLS, 8 en accession sociale et 6 en accession libre, une surface plancher de 1300m<sup>2</sup> dont 200m<sup>2</sup> d'espace commun. Le permis de construire sera déposé fin 2020 et une entrée dans les lieux prévue 2022/2023



Engagement citoyen, mixité sociale et intergénérationnelle, entraide et création de lien social renouvelé, tels sont les valeurs portées par ce projet ambitieux, cette 3<sup>e</sup> voie d'accès au logement.

## Appel à participation

Venez rejoindre les habitants de Terranga et prenez part à ce projet innovant.

**Contact** : Rozenn 06 52 98 09 54



MAIRIE D'ANNEMASSE  
BP 530  
74107 Annemasse cedex  
☎ 04 50 95 07 00

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser